

Prévenir les maladies du bois grâce à la taille



2 sessions :

- Le 12 décembre 2022
- Le 17 janvier 2023

De 9 h à 17h, lieu à définir en fonction des inscrits



Prévenir les maladies du bois grâce à la taille

1 jour, 2 sessions :
-12 décembre 2022
-17 janvier 2023

Public

Viticulteurs, salariés en viticulture

Pré-requis

Avoir déjà taillé la vigne

Tarifs & Financement

42 € pour un contributeur Vivea (être à jour de ses cotisations MSA et sous réserve des conditions de prise en charge)

0 € pour un salarié agricole (100% du cout pédagogique pris en charge par ocapiat, avec une prise en charge des salaires pour les entreprises de moins de 50 salariés sur la base du SMIC horaire chargé (12€/h)).

200€ autre public*

(*demande de prise en charge par OCAPIAT ou votre OPCO)

Intervenant(e)s

Adeline MALLET, responsable du service viticulture CA37

Objectifs

Comprendre le rôle de la taille pour favoriser la longévité des souches et prévenir les maladies du bois. Améliorer la taille pour respecter les trajets de sève et limiter les plaies de taille.

Contenu / Programme

Visualiser l'impact de la taille sur la présence de bois mort dans le cep.

Comprendre les facteurs d'affaiblissement d'un cep.

Adopter les gestes de taille pour améliorer la longévité des parcelles quel que soit le type de taille.

Méthodes pédagogiques

Échanges formateur et participants.
Mise en pratique.

Modalités d'évaluations

Validation par le formateur des ceps taillés.

La chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants est insuffisant.

CONTACT RESPONSABLE DE STAGE / PRE-INSCRIPTION

ADELINE MALLET

+33 (0)2 47 48 37 80 adeline.mallet@cda37.fr

Ou Centre de Formation

+33 (0)2 47 48 37 34 formation@cda37.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales, accès aux publics en situation de handicap et règlement intérieur sont disponibles dans le livret d'accueil, sur le site internet de la Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>, et disponibles sur demande.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner 15 jours avant le début de la formation

Prévenir les maladies du bois grâce à la taille

2 sessions : 12 décembre 2022 17 janvier 2023

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) :

N° SIRET :

Nom et prénom du participant :

Date et lieu naissance :

Adresse postale :

.....

Code Postal : Commune :

Tél : Portable :

Mail :

Statut professionnel :

- Chef.fe d'entreprise agricole
- Conjoint.e collaborateur
- Salarié.e
- Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea prélevée ou non)
- En projet d'installation agricole
- Autre :

Questions / attentes spécifiques :

.....
.....
.....
.....

- Je m'engage à participer à la formation

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à

Signature,

Le



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :

CHAMBRE D'AGRICULTURE - Centre de Formation

38 RUE AUGUSTIN FRESNEL

37170 CHAMBRAY LES TOURS

+33 (0)2 47 48 37 34

Protection des Données : vous disposez de droits sur vos données personnelles et notamment le droit, à tout moment, de retirer votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de votre Chambre d'agriculture. »

NOUVEAU 2022

CREDIT D'IMPOT FORMATION

du dirigeant de TPE DOUBLÉ

(si moins de 10 salariés)

Par ex. pour 2 journées de formation
soit 14 heures,

vous pouvez bénéficier d'un crédit
d'impôt de :

14 h x 11,07 € x 2

= 310 euros

**C'est le moment d'investir
dans vos compétences !**

Contact :

Centre de formation

+33 (0)2 47 48 37 34

formation@cda37.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE

38 RUE AUGUSTIN FRESNEL

37170 CHAMBRAY LES TOURS



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Retrouvez toutes nos formations sur

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

